

Conditions inacceptables au Théâtre d'Esch – Demande d'explications et de mesures urgentes

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi communale du 13 décembre 1988, la LSAP et déi Lénk souhaitent obtenir des précisions quant aux faits constatés récemment au Théâtre d'Esch, ainsi que des informations sur la manière dont le Collège échevinal entend réagir à cette situation.

Lors du concert de Nouvel An, un courant d'air glacial a été ressenti dans la salle de spectacle, affectant tant le confort du public que les conditions de travail des artistes, exposés à une température manifestement inadaptée. Ce problème semblerait résulter d'un dysfonctionnement de l'installation de climatisation et de traitement de l'air, entraînant une diffusion d'air froid pendant les représentations. Selon des informations confirmées par le personnel du théâtre, cette situation perdurerait depuis plusieurs années et se serait sensiblement aggravée au cours des deux à trois dernières années.

Il est inacceptable que les spectateurs soient contraints de conserver leurs manteaux d'hiver durant un spectacle et que la Directrice du Théâtre doive présenter des excuses au public pour des conditions relevant manifestement de la responsabilité du propriétaire des lieux. Le Théâtre d'Esch constituant une vitrine culturelle majeure de notre Ville, une telle situation nuit à son image et à sa mission culturelle.

Nous vous prions dès lors de bien vouloir nous indiquer pour quelles raisons la Ville a laissé perdurer, durant plusieurs années, un problème pourtant connu et signalé à maintes reprises. Nous vous demandons également de préciser quel service communal est compétent pour le suivi de ce dossier, ainsi que de nous informer sans délai des mesures concrètes déjà prises ou envisagées afin de remédier à ce problème urgent, en particulier durant la période hivernale.

Nous vous souhaitons une excellente année 2026 et vous adressons nos meilleurs vœux de santé.

Dans l'attente de votre réponse rapide, nous vous remercions d'avance de l'attention portée à la présente.

Pour la LSAP et déi Lénk
Cordialement,

Steve Faltz
Liz Braz,
Sacha Pulli
Aldin Avdic
Conseillers communaux

Marc Baum,
Enesa Agovic,
Ben Funck,